



CHAMBON SUR LAC

Chambon, Le Mag

Avril 2021



Sommaire

Publication de la mairie de Chambon-sur-Lac

AVRIL 2021

Directeur de la publication : Emmanuel Labasse.

Conception et réalisation : Pauline Bouchereau.

Rédaction : Estel Bouche, Pauline Bouchereau, Sylvain Crégut, Baptiste Simon, Théo Talandier.

Crédit textes : ACTVV, Christelle Labouryeras, Claudine Meallet, Dominique Mesnard, Damien Monestier, Alexandrine Moreau, Parc des volcans, Sancy côte organisation, Sancy Resort, Sictom des Couzes, SIVOM Vallée Verte, SOS Animaux Le Broc, Vallée Verte Festival, Varennes en mouvements.

Crédit photos : Hugues Aubry, Aurélie et Cristopher Bigaroli, Estel Bouche, Pauline Bouchereau, Florence Delaigue, Elodie Gougnot, Emmanuel Labasse, Christelle Labouryeras, Claudine Meallet, Dominique Mesnard, Damien Monestier, Alexandrine Moreau, Parc des volcans, Aurélie Raynaud, Sabrina Raynaud, Thierry Russo, Sancy côte organisation, Sancy Resort, Théo Talandier, Charlene Thery, Vallée Verte Festival, Varennes en mouvements, Daniel Vauzeilles, Margaux Verdier.

Impression : Imprimé sur papier recyclé par Groupe Chaumeil, Clermont-Ferrand.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

3

Edito : le mot de l'équipe

4-5

Cadre de vie – travaux

- Bourg : eau et assainissement
- Varennes : enfouissement des réseaux
- Réfection de la pataugéoire
- Haie du lotissement de Fougerousse et de Varennes
- Nouvelles huisseries pour la maison de la réserve de Chaudefour
- Projets en cours, à l'étude, à venir

6-9

Vie de la commune

- Acquisition du camion-pompier
- Projet de mise en place de parkings payants
- Mise en vente du bureau de poste
- C.C.A.S.
- Communication
- Renouvellement de l'aire de jeux au bourg
- Les labels touristiques
- Entretien de la plage et des infrastructures
- Urbanisme : PLU

10

Cadre de vie : embellissement

- Fleurissement : "Ma commune au naturel"

11

Patrimoine naturel

- La Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour a 30 ans !
- Chambon Montagne

12-13

Cadre de vie : environnement

- Eclairage public
- Plan de gestion des arbres et des arbustes
- Réduction des déchets : composteur
- Broyeur

14-15

Enfance - Education

- Jardin pédagogique à l'école de la Save
- Restauration scolaire, loi Egalim
- R.P.I. de Muro, Chambon, St Victor
- Ouverture de la micro-crèche
- Périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs
- Accueil périscolaire

16-17

Animations estivales

- Bilan 2020. En route vers 2021
- Festival de la Vallée Verte

18-19

Culture et patrimoine

- Antoine Rabany
- Agnes Elizabeth Murray
- Nouvelle balade thématique au départ du bourg
- Motte castrale féodale de Varennes
- Printemps des cimetières

20-22

Présentation des nouveaux entrepreneurs

23

Les associations vous informent

24

La recette du chef

25

**Bulletin-réponse COMPOST
Les gestes barrières**

26

Mairie

IL y a un an, vous nous avez élus pour les six années à venir. Nous vous remercions de votre confiance. Le contexte sanitaire a fait que la nouvelle équipe n'a pu se réunir qu'au mois de mai pour procéder à huis clos à l'élection du maire et des adjoints ainsi qu'à la constitution des différentes commissions. Très rapidement, les membres de ces dernières se sont mis en action dans la perspective de produire un travail collectif.

C'est effectivement dans un contexte très particulier que la nouvelle équipe a pris ses fonctions puisque tous les événements publics, conviviaux et festifs qui ponctuent d'ordinaire l'année ont dû être annulés. Malgré cela, la fréquentation touristique de la saison estivale 2020 n'a jamais été aussi forte et celle des vacances d'hiver 2021 a satisfait les hébergeurs et commerçants ouverts. De plus, les créations et les reprises d'établissements sur la commune sont nombreuses. Il faut donc se féliciter de l'attractivité et du dynamisme de Chambon-sur-Lac depuis plusieurs années !

En contrepartie, il est nécessaire d'avoir à l'esprit que le flux touristique plus important qu'à l'accoutumée amène des problématiques nouvelles. La commune devra donc s'efforcer de trouver des solutions respectueuses de l'environnement pour maintenir la qualité de l'accueil et d'éviter la saturation de nos sites touristiques. Chambon-sur-Lac doit rester un lieu de vie agréable et accueillant pour tous, et a l'obligation de préserver ses espaces naturels sensibles et fragiles qui en constituent la richesse.

Durant ce mandat, la tâche complexe des élus sera à la fois de faire des choix d'investissement pour l'avenir tout en maîtrisant l'endettement de la commune. A ce sujet, le budget vient d'être voté et il vous sera communiqué dans une prochaine publication. Vous pourrez constater que les travaux d'assainissement et de voirie pèsent lourdement dans les finances mais l'achèvement des travaux du bourg est une bonne chose. La réfection de la voirie s'ensuivra prochainement.

Nous tenons à remercier l'ensemble des employés municipaux (services technique et administratif) pour leur travail et leur mobilisation qui ont permis de mettre en oeuvre les mesures de prévention sanitaires indispensables ou encore d'assurer la continuité des services pendant les confinements.

Dans un souci de transparence et afin que vous soyez les plus informés possible, la commune communique régulièrement via le site internet, la page facebook, le panneau lumineux, les affichages à la mairie et les "Brèves de Chambon-sur-Lac". La relance d'un bulletin municipal était une demande forte de votre part. Nous espérons que cette première édition de "Chambon, le mag" vous donnera satisfaction et vous apportera les informations que vous souhaitez.

Bien à vous,
L'équipe municipale.

Camille Martin Baptiste Simon Daniel Vauzeilles Sylvain Crégut Pauline Bouchereau Théo Talandier Frédéric Roux



Amélie Pancraccio
1ère adjointe

Emmanuel Labasse
Maire

Pascal Fournier
2ème adjoint

Estel Bouche
3ème adjoint

Bourg : eau et assainissement

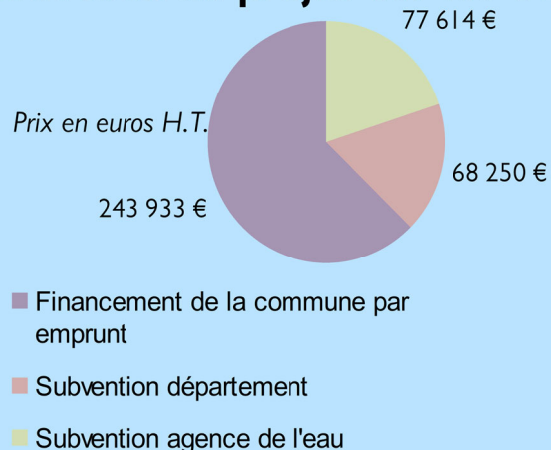
Les travaux effectués par l'entreprise COUDERT sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable ainsi que la dernière tranche d'enfouissement des réseaux secs (électricité, orange...) au bourg de Chambon-sur-Lac sont terminés.

Un revêtement bicouche va être réalisé prochainement pour stabiliser et améliorer le rendu visuel en attendant la complète réfection de la voirie départementale et communale (bande roulante + trottoirs + bandes végétales) allant de la place du bourg au petit pont de sortie de village au-dessus de la boulangerie. Une étude est en cours de réalisation pour un lancement de ces travaux prévus pour 2022. Coût estimatif de la réfection complète de la voirie : **160 000 € HT**

La mise en place du nouvel éclairage, plus esthétique et plus économique en remplacement des luminaires les plus anciens va être réalisée par l'entreprise SPIE en mars. Ainsi, la totalité du bourg sera équipée en LED.



Côut total du projet 389 797 € H.T.



Varennnes : enfouissement des réseaux

Devant l'impossibilité d'obtenir des subventions pour l'enfouissement des réseaux secs, la municipalité a fait le choix de faire réaliser ce chantier par les agents municipaux. Environ 200 m de gaines ont été enterrés, permettant de relier un point de livraison ERDF du bas du chemin du Peux. Cet ouvrage permettra d'alimenter 4 habitations, des nouvelles constructions ainsi que des candélabres. De plus, des économies non négligeables ont ainsi pu être réalisées grâce au travail des agents.

A venir : enfouissement des réseaux aériens (électricité, orange) et remplacement de l'éclairage public.



Réfection de la pataugeoire



Nouvelle barrière
4 054 € T.T.C.

Des travaux de rénovation de la pataugeoire ont permis de la rendre opérationnelle pour la saison estivale 2020.

Une nouvelle barrière de sécurité a été posée.

De plus, les agents municipaux ont refait les joints et réalisé l'entretien des pompes.

Nouvelles huisseries pour la maison de la réserve de Chaudefour



Coût :
19 472 € T.T.C.

Haie du lotissement de Fougerousse et de Varennes



Pour plus de sécurité et sur demande du Conseil Départemental, nous avons dû retirer une partie de la haie de charmilles le long de la route départementale (RD 996) et la haie de tuyas à Varennes (sortie rue Centrale), afin de pallier au manque de visibilité. Celle-ci a été replantée sur place aux endroits où il y avait des manques. La deuxième tranche de haie qui nous reste à retirer devrait être replantée à Bressouleilles, à l'automne prochain, sur le délaissé à la sortie du village.

Projets en cours, à l'étude, à venir

De nombreux **nids de poule** sont présents sur les routes de la commune. Il est prévu qu'ils soient rebouchés par l'entreprise Coudert d'ici l'été.

Le **diagnostic des réseaux d'eaux usées** est obsolète depuis 2019. En l'état, nous ne pouvons plus obtenir de subvention avant d'en faire réaliser un nouveau (validité 10 ans). Exemple : aides au financement de la rénovation des stations d'épuration.

La forte **affluence touristique** de l'été dernier et en particulier celle des **camping-caristes** nous oblige à trouver des solutions de stationnements supplémentaires. C'est pourquoi **l'agrandissement de l'aire actuelle** est à l'étude.

Escaliers du cimetière : la mairie est toujours dans l'attente d'une réponse de l'architecte des bâtiments de France pour savoir quelles propositions d'aménagement seraient réalisables.

L'extension du **parking de Chaudefour** va être aménagée.

Acquisition du camion-pompier

Suite à une demande de la municipalité, le SDIS nous a cédé à titre gracieux le camion-pompier CCFM avec son équipement complet (pompe, treuil et matériel divers) qui était au centre de secours du Chambon. Il est en très bon état (pneus neufs, etc.).

Etant donné que la commune n'a pas de contrat avec un prestataire spécialisé pour déboucher des canalisations, ce véhicule nous permet d'être plus indépendant en la matière. Il nous a déjà été utile plusieurs fois et nous a notamment permis d'intervenir pour déboucher des canalisations à Montaleix. Nous avons donc ainsi évité de faire appel à une société extérieure qui nous aurait facturé la prestation.

Les seuls frais qui ont été engendrés pour ce véhicule sont ceux correspondants au montant de l'assurance et du passage au contrôle technique. Grâce à ce véhicule, nous pourrions être plus autonomes et dépanner en cas de problèmes sur des canalisations et en cas d'inondations de caves ou autres.



Projet de mise en place de parkings payants



Chaque année, la commune bénéficie de recettes des SAEM du Mont-Dore et de Super-Besse via une redevance sur les ventes de forfaits de ski.

En effet, plusieurs remontées mécaniques sont situées sur la commune de Chambon-sur-Lac. Ces recettes seront largement amputées au titre de l'année 2019-2020 (manque de neige en début de saison, puis fermeture administrative des stations de ski en raison du COVID), et probablement nulles pour 2020-2021 (fermeture administrative). Le contexte actuel nous amène à nous questionner sur la pérennité de ces recettes dans les années à venir : les stations ne pourraient-elles pas à nouveau subir des fermetures administratives pour raisons sanitaires ? Quel sera l'impact de l'évolution climatique sur "l'activité ski" de nos stations de moyennes montagnes ?

Les fortes incertitudes qui pèsent sur le maintien de ces recettes nous obligent à trouver des solutions pour en engendrer de nouvelles (sans actionner le levier de l'impôt).

De plus, en vue de faire face aux fortes dépenses estivales mais aussi de contribuer à l'entretien et à la préservation de nos espaces naturels sensibles, le conseil municipal a pris la décision de rendre certains stationnements payants. En effet, l'accueil de nombreux vacanciers et promeneurs en été entraîne chaque année des dépenses importantes : tonte, entretien de la pataugeoire, ramassage des poubelles, nettoyage des toilettes, surveillance de la baignade, entretien des espaces de jeux, aménagement de nouveaux stationnements ...

Ces nouvelles recettes nous permettraient également

d'envisager la relance de plusieurs projets qui avaient été abandonnés faute de financement et constitueraient une ressource supplémentaire pour dynamiser notre commune. L'équipe municipale réfléchit à la faisabilité de rendre les stationnements payants autour des sites principaux de la commune : parkings de la plage et contre-allée, P2 et P3, parking de la réserve naturelle de la Vallée de Chaudfour.

Le principe serait d'installer des horodateurs actifs sur une période allant de mai à septembre (week-end, jours fériés et vacances scolaires). Le prix du stationnement resterait faible pour ne pas rebuter les visiteurs mais il permettrait de réaliser des recettes non négligeables pour investir dans de nouveaux équipements touristiques.

Un système simplifié (autocollant, vignette, forfait long séjour via application) serait mis à la disposition des résidents, des professionnels et des tarifs dégressifs seraient proposés aux hébergeurs.

Sans doute avez-vous remarqué, lors de la visite de la plupart des sites touristiques que leurs stationnements étaient payants sans que cela n'impacte leur fréquentation, bien au contraire. De plus, cette manne leur a permis d'agréer leur environnement et de continuer d'attirer des touristes. C'est aussi un bon moyen pour limiter les stationnements abusifs de certains qui empêchent l'accès à d'autres, ce qui est particulièrement dommageable pour les commerçants. Par ailleurs, ce dispositif va créer deux emplois saisonniers.

Pour cette première année, le stationnement payant pourrait prendre effet pour les mois de juillet et août. A nous tous de bâtir un dispositif qui convienne au plus grand nombre.

Mise en vente du bureau de poste

Le bâtiment de la poste nécessiterait une rénovation complète afin de redevenir un lieu offrant de bonnes conditions à l'agent postal qui y travaille.

Le coût de cette rénovation a été estimé et représente un investissement honoreux pour réhabiliter cet immeuble qui resterait malgré tout exigu et qui ne se prête pas vraiment à l'accueil du public.

En vue de regrouper les services publics, de faciliter les démarches des usagers, et de réaliser des économies d'échelles, il a été proposé d'intégrer l'agence postale au sein de la mairie.

Le projet de rénovation de la mairie dont il est question depuis de nombreuses années est toujours d'actualité et le besoin d'une mise en oeuvre rapide se fait de plus en plus sentir.

C'est pourquoi, la municipalité a décidé de la mise en vente du bâtiment de la poste situé place de la poste à Chambon sur Lac. Le conseil souhaiterait vivement que ce bâtiment permette l'installation d'une famille à l'année.

L'immeuble a été estimé par l'agence AIP qui a ensuite rédigé et publié l'annonce. Les fonds récoltés seront réinvestis dans des aménagements futurs de la commune.

Communication

Dans un souci de transparence, l'équipe municipale souhaite vous informer le mieux possible. Pour cela, plusieurs outils de communication existent : affichages à la mairie, site internet, panneau lumineux, réseau social (facebook).

Les nouveautés : depuis le printemps, nous éditons "Les brèves de Chambon-sur-Lac" ; celles-ci n'ont pas une périodicité définie, mais elles sont conçues et envoyées chaque fois que le besoin de vous informer est présent. Le bulletin municipal annuel "Chambon, le mag" se veut quant à lui plus étoffé et illustré. La relance d'un bulletin fût une demande forte des concitoyens et nous espérons que vous en serez satisfaits.

Les évolutions à venir : pour plus de clarté, le site internet sera "dépoussiéré" et réorganisé. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver les principales informations de la commune.

Pour une gestion plus facile, le "compte facebook" sera transformé en "page facebook".

C.C.A.S.

Centre Communal d'Actions Sociales

La commune, à travers le C.C.A.S., a validé la mise en place d'un "service à domicile" destiné aux personnes ne pouvant pas ou peu se déplacer.

Par exemples : vous avez besoin que l'on vous dépose des courses ? Vous devez aller à un rendez-vous ou faire des achats, mais vous ne disposez pas de véhicule ?

Contactez la référente qui se chargera de trouver un bénévole pouvant vous rendre ce service.

Aide dans vos démarches administratives

Vous devez réaliser des démarches administratives mais vous n'avez pas d'équipement informatique ou vous ne savez pas l'utiliser ? Le "Club informatique " se veut être un lieu-ressource dans ce domaine. Vous y trouverez des équipements et un accompagnement si vous le souhaitez.

Projet futur : A partir de l'année prochaine, ce service d'aide aux démarches administratives vous sera également proposé à domicile.

Ce dispositif repose sur des bénévoles. Toutes les personnes souhaitant s'investir dans ce réseau d'entraide au service des personnes les plus vulnérables sont les bienvenues.

Et si vous rencontrez des difficultés, n'oubliez pas que le CCAS est à votre écoute et vous aidera à trouver des solutions.

Renouvellement de l'aire de jeux au bourg

Les modules de l'aire de jeux pour enfants située au bourg ne sont plus aux normes. Ils seront très prochainement démontés et remplacés par de nouveaux éléments.



Galopin



Les labels touristiques

"Pavillon bleu"

En 2020, les plages du Lac Chambon ont obtenu ce précieux label pour la cinquième année consécutive. Le "Pavillon bleu" est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. Il indique que notre commune respecte les critères suivants :

- l'information et la sensibilisation aux pratiques respectueuses de l'environnement,
- la mise en place d'équipements sur la plage du lac Chambon (poubelles de tri, cendriers, sanitaires, panneaux d'affichages, etc.),
- la qualité des eaux du lac et la propreté du sable,
- la baignade surveillée (MNS), aménagée et accessible à tous,
- la présence d'une certaine faune et flore locale.

En **2021**, **Chambon-sur-Lac** sera une **"commune test"** pour le **"Pavillon bleu"** en ce qui concerne le **retrait des poubelles de tri et des cendriers**.

"Famille plus"

Le label Famille Plus est attribué pour une période de trois ans aux communes qui mènent une réelle politique d'accueil des familles et des enfants.

Il est accordé sur dossier de candidature et un audit de contrôle permet de s'assurer que les critères sont bien respectés. Des contrôles intermédiaires et un travail régulier permettent également une amélioration et une adaptation constante de l'accueil et de l'offre destinés aux familles.

Les professionnels d'hébergement, d'activités et de restauration s'engagent aux côtés des communes labellisées à mettre en place un accueil privilégié pour les familles.

Ce label a été renouvelé grâce à l'accueil personnalisé que les commerçants, artisans, hôteliers réservent aux touristes. De même, les animations proposées, la variété des tarifs pour tous, les activités accessibles à tous, la diversité des commerces présents sur la commune contribuent également à la conservation de ce label. **Merci à tous les acteurs qui contribuent à l'obtention de celui-ci !**

"Station classée de tourisme"

La commune est aussi **"station classée de tourisme"** (attribution pour 12 ans).

Tous ces labels sont importants ! Au delà du gage de qualité qu'ils apportent, ils permettent l'obtention de dotations qui sont réinvesties pour le renouvellement et le maintien de "ces marques". En l'occurrence, c'est le label "station classée de tourisme" qui offre les meilleures dotations.

Entretien de la plage et des infrastructures



L'entretien de la plage et les infrastructures du lac nécessitent des moyens humains et financiers importants : ramassage des poubelles et des déchets, tonte, nettoyage des sanitaires, entretien de la pataugeoire, vérification des aires de jeux, etc...

En moyenne, l'apport de sable est nécessaire tous les ans. Cette opération a été effectuée en 2020. Elle sera réitérée en 2021.

Coût de l'apport de sable pour la **plage ouest** et l'**aire de jeux** en 2020.

6 657 €
T.T.C.

“Zéro Artificialisation Nette des terres” : c'est l'exigence de l'Etat qui nous met dans l'obligation de retirer des terrains constructibles.

Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Engagée depuis 10 ans, l'élaboration du P.L.U. de la commune devrait être finalisée dans les prochains mois. Indéniablement, le contexte sanitaire a freiné la progression du projet en 2020. Néanmoins, l'équipe municipale souhaite vivement qu'il puisse garantir au plus vite une meilleure harmonisation des constructions. En effet, en l'absence du PLU, c'est le POS puis le RNU (depuis 2017) qui fait référence ; ces derniers ont un caractère générique qui ne tient pas compte des spécificités locales.

L'objectif du PLU est de poser le cadre de l'urbanisme autant dans les règles de construction que dans la définition d'espaces dédiés sur le territoire de la commune. Il doit également exposer clairement le projet global d'urbanisme ou P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

En outre, depuis une vingtaine d'années, la tendance globale est à la limitation de la consommation d'espaces. Le concept de "Zéro Artificialisation Nette" a été inscrit dans le "Plan pour la biodiversité de 2018". Si dans la réalité ce concept n'est pas encore clairement défini par le législateur, il va de soi que les collectivités n'auront pas d'autre choix que d'aller dans le sens d'une réduction des constructions nouvelles au profit de la protection des espaces naturels et agricoles.

“ L'équipe municipale souhaite vivement que le PLU puisse garantir au plus vite une meilleure harmonisation des constructions. ”

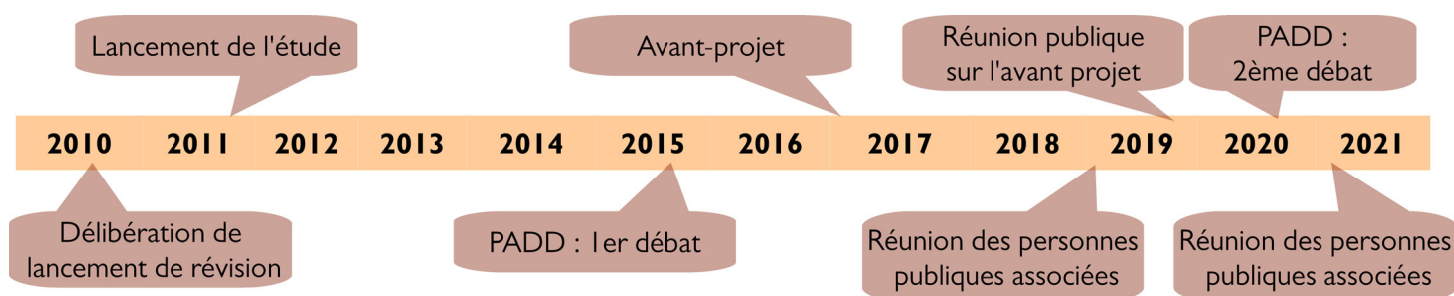
Les prochaines étapes

- 1 Arrêt du projet PLU par le conseil municipal
- 2 Concertation des personnes publiques associées
- 3 Enquête publique

Consommation de l'espace

Moyenne 2008-2017
10 permis de 1 200 m² par an
➤ 12 hectares

Bref historique



Les cartes sont consultables en mairie.

Vous pourrez bientôt retrouver sur le site internet de la commune les informations concernant le PLU

Fleurissement

Fleurir notre commune embellit notre territoire et améliore l'accueil. C'est pourquoi nous avons poursuivi le programme de plantation estivale de fleurs annuelles pour l'été 2020. L'amélioration de notre cadre de vie passe par le fleurissement, mais également par l'embellissement des atouts naturels de notre commune. Nous avons le privilège de vivre dans un cadre naturel exceptionnel qu'il nous faut préserver et valoriser sans nécessairement beaucoup d'artifices.

“Le but étant d'embellir en renouant avec le naturel, de préserver l'environnement et de réduire le coût du fleurissement à long terme.”



"Ma Commune au Naturel"

Nous allons donc faire le choix de privilégier les massifs en pleine terre sur des zones stratégiques plus marquées (entrées, place de la mairie et de l'église, place du bourg et bord de lac dans un premier temps) et surtout de mettre en valeur notre patrimoine naturel (bords de rivières, petit patrimoine, potagers...).

Dans un souci de **développement durable** et d'économie, nous avons pour projet d'introduire des variétés de vivaces (corbeilles variées, iris, oseille, graminées...) afin de favoriser des zones de fleurissement pérenne, comme nos agents municipaux ont déjà commencé de le faire dès l'automne dernier.

En effet, ceux-ci ont créé de nouveaux massifs arbustifs avec bulbes et couvre-sol sur la contre-allée du lac qu'ils ont pris soin de pailler d'écorces, mais également à Bressouleilles et au bourg de Chambon près de l'église ainsi qu'aux entrées du village. Sur la place, les agents ont également procédé à un dédoublement des arbustes déjà présents afin d'éclaircir et créer un peu plus de perspective et d'harmonie.

De même, nos agents ont planté des essences majoritairement locales de haies d'arbustes fleuris le long du parking P2 à Varennes pour créer une «barrière» naturelle et délimiter l'endroit de manière plus esthétique ainsi que le long du grillage de la pompe de relevage du lac.

En le planifiant sur plusieurs automnes, nous devrions pouvoir poursuivre et élargir ce programme de plantations de vivaces à tous les villages de la commune ; le but étant d'embellir en renouant avec le naturel, de préserver l'environnement et de réduire le coût du fleurissement à long terme.

Suite à la visite du jury du Concours départemental «*Ma Commune au Naturel*», nous avons décidé de changer notre stratégie de fleurissement qui consiste à miser sur le naturel et à éviter l'éparpillement d'une multitude de petites jardinières gourmandes en eau et au rendu finalement limité.

En attendant, faisons place au printemps pendant lequel nous allons semer les graines que plusieurs habitants de la commune nous ont portées et nous les en remercions ! Nous allons ainsi tenter une végétalisation des interstices au pied des murs sur certains trottoirs et autour de l'église en pariant sur le fait que ces graines viendront prendre la place des «mauvaises herbes» ! De cette manière, nous souhaitons aussi embellir plus naturellement les pieds des croix et petit patrimoine. Il s'agit de réintroduire des plantes à l'origine sauvage (coquelourdes, coquelicots, lupins, roses trémières...), plus adaptées à notre cadre rural et de bannir l'utilisation de produits phytosanitaires interdits depuis 2017. Dans la même optique, nous allons semer de la jachère fleurie aux abords du cimetière (que nous laisserons s'engazonner) pour un fleurissement plus naturel, plus économique et propice à la biodiversité.

Cet objectif de fleurissement écologique et économique, respectueux de l'environnement nous permettra de viser l'obtention du label départemental «*Ma Commune au Naturel*», première étape vers le label «*Une Fleur*» du concours des «*Villes & Villages Fleuris*» qui ne se résume pas à récompenser une simple quantité de fleurs annuelles.

Parc des volcans

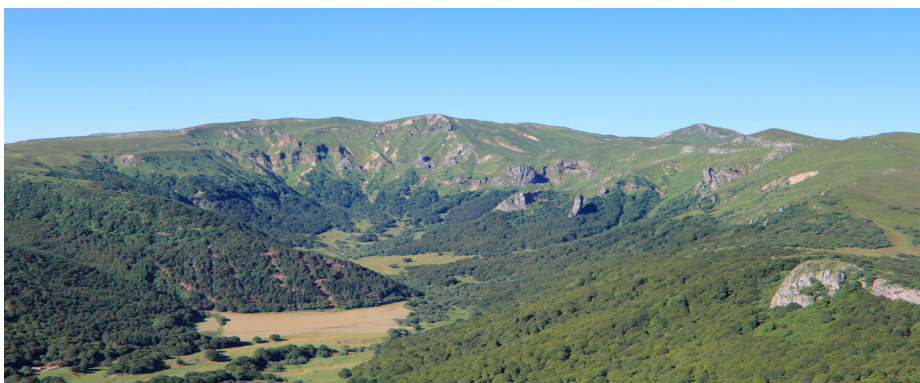
La réserve naturelle nationale de la vallée de Chaudefour a 30 ans !

Il y a déjà 30 ans, le 14 mai 1991, la Vallée de Chaudefour était classée « Réserve naturelle nationale » par décret ministériel pour protéger son patrimoine naturel exceptionnel. Cette création s'est faite sous l'impulsion du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne avec le soutien de la Commune de Chambon-sur-lac.

Pour célébrer cet anniversaire avec les chambonnais, le Parc et l'Office National des Forêts, gestionnaires de la Réserve, proposeront fin septembre-début octobre une journée qui leur sera spécialement dédiée.

Au programme, une conférence et des sorties-nature pour re-découvrir votre Réserve naturelle et tout ce qu'elle recèle. Quelles découvertes y sont faites ? Comment en prendre soin ensemble ? Quelles actions seront menées ?

Rendez-vous dans une prochaine communication de la municipalité pour plus d'informations
(Programme sous réserve d'éventuelles restrictions sanitaires).



Avec son majestueux cirque glaciaire, ses dykes, sa faune et sa flore, cette réserve naturelle est un joyau de biodiversité qui contribue à la fierté et à l'attractivité de notre massif.

Syndicat Intercommunal de Chambon des Neiges

Chambon Montagne

Le syndicat de Chambon des Neiges, composé d'élus des communes de Chambon-sur-Lac, Murol et Saint-Nectaire, dans sa politique d'aménagement et de développement du site, a commandité une nouvelle étude du site « Chambon Montagne ». Celle-ci, dirigée par un groupe de 5 étudiants en 3ème année de licence management du sport à l'UFR STAPS de Clermont-Ferrand a pour but de réaliser un audit de territoire suivi d'une étude de marché mettant en avant les différents axes de développement du site. Cette étude fait suite au constat de terrain qui rapporte une grande fréquentation présente sur le site toute l'année. La finalité de ce projet tend vers la création d'une image de marque « Chambon Montagne », lieu et départ d'activités nature sur les 4 saisons. Espace d'accueil, zones ludiques, aménagement de sentiers, développement de pratiques douces... telles sont les pistes qui pourraient être développées selon les préconisations de cette étude.



Eclairage public

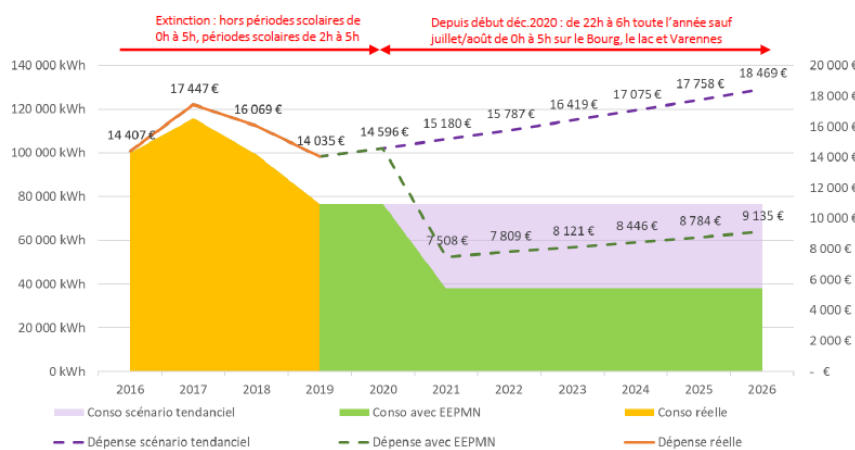
Depuis l'automne, la commune de Chambon pratique l'extinction de son éclairage public en milieu de nuit tout comme plus de 240 communes dans le Puy-de-Dôme. L'intérêt est évident en matière de baisse des consommations énergétiques et de réduction de la facture d'électricité.

Pour autant, la commune du Chambon ne souhaite pas s'en arrêter là : elle bénéficie de l'expertise de l'Aduhme, agence locale des énergies et du climat, en vue de réaliser des simulations d'augmentation des plages d'extinction de l'éclairage public et d'estimer les gains financiers.

Désormais, l'éclairage public sera éteint en hiver de 22h00 à 6h00 sur l'ensemble de la commune et en été, les candélabres du bourg, du lac et de Varennes seront coupés de 0h00 à 5h00.

A noter que nous rencontrons quelques problèmes techniques dans la mise en oeuvre complète de cette nouvelle mesure : en effet, les horloges des chambres électriques de Bressouleille, Montaleix et Varennes devront être remplacées pour pouvoir être réglées correctement.

Optimisation tarifaire – tarifs bleu « éclairage public » (TRV)



Côût estimé
**Remplacement
des horloges**

50 885 € :
**Potentiel
d'économie**
qui serait
réalisé entre
2021 et 2026.

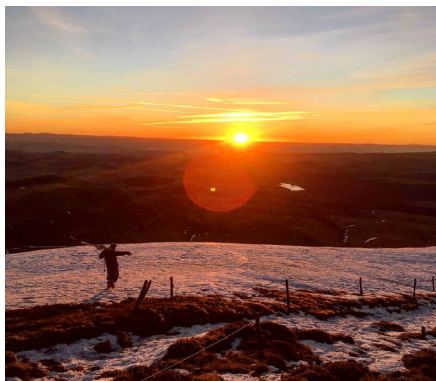
Simulation d'une extinction de 22h à 6h toute l'année sauf juillet/août de 0h à 5h sur le Bourg, le Lac et Varennes : **50 885 € de gains financiers cumulés entre 2021 et 2026**

UNE INGÉNIERIE LOCALE POUR DES TERRITOIRES DURABLES | **aduhme**
énergies et climat

Plan de gestion des arbres et arbustes

Dans le cadre d'un stage d'une durée de cinq semaines, quatre étudiants de l'UFR de biologie de Clermont-Ferrand ont en charge :

- de réaliser un inventaire des différentes espèces,
- de réaliser un diagnostic sanitaire du patrimoine arboré.



Réduction des déchets

SICTOM des Couzes



Ce dispositif permet de détourner
3 à 5 tonnes de déchets !

**“ Le meilleur déchet,
c'est celui qu'on ne produit pas !”**

Composteur collectif au bourg

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) prévoit de sortir les déchets alimentaires des "ordures ménagères" d'ici 2024. Il est donc urgent de trouver une solution de valorisation !

La commune propose, en partenariat avec le SICTOM des Couzes, de mettre en place un composteur collectif dans le bourg, à proximité de l'école. Il permettra aux usagers de la commune de réduire leurs ordures ménagères. Il offrira d'une part la possibilité de composter pour ceux qui n'ont pas de jardin ou qui souhaitent le faire collectivement ; d'autre part, de récupérer du compost de qualité pour les potagers.

Ce dispositif est gratuit pour les usagers participants. Un seau sera distribué à chaque foyer participant pour emmener les déchets alimentaires jusqu'au composteur collectif.

Pour participer, rien de plus simple !

Il suffit de **retourner à la mairie**
le coupon-réponse
que vous trouverez **en dernière page**
de ce bulletin.

Nous recherchons des “référénts compost”

Il est demandé à ce qu'au moins 2 référents soient
identifiés afin d'assurer le bon déroulement du
Compostage. Ils bénéficieront d'une formation
d'une heure.

Composteur individuel

Vous pouvez aussi commander un composteur
individuel pour mettre dans votre jardin. Le
composteur (bois ou plastique) de 300 L vous
est proposé au tarif de 34 € et celui de 600 L
au prix de 40€.

Pour en savoir plus sur le compostage :
<https://sictomdescouzes.fr/la-prevention/le-compostage/>

Broyeur mutualisé

Subvention pour l'achat mutualisé de broyeurs pour les particuliers

Toujours dans la perspective de réduction et de traitement des déchets, les élus du SICTOM des Couzes ont décidé en 2021 d'aider financièrement les achats collectifs de broyeurs. Cette initiative est proposée afin de limiter les déplacements à la déchetterie pour le traitement de ces déchets végétaux.

De plus, le broyat ainsi obtenu est très intéressant pour de multiples utilisations et peut donc être valorisé sur place :

paillage pour les massifs de fleurs ou les allées, apport au composteur, etc.

Alors voisins-voisines, regroupez-vous et profitez de cette belle opportunité collective !

Pour plus d'informations :

<https://sictomdescouzes.fr/2021/02/12/achat-de-broyeurs-mutualises-pour-les-particuliers/>

Réduisez vos déchets et embellissez votre jardin !



En vous regroupant avec vos voisins, le SICTOM des Couzes subventionne votre achat de broyeur de branches jusqu'à 750€ !!
Plus d'informations sur le site du SICTOM :
www.sictomdescouzes.fr

Un "jardin pédagogique" à l'école de la Save

Dans le cadre du label E3D (Ecole Développement Durable) et du projet d'école, les enfants ont posé les premières pierres de leur futur jardin, imaginé par leur soin. Au côté du potager et du coin "détente" arboré et fleuri, c'est décidé : un large espace sera consacré aux animaux avec hôtel à insectes, mangeoires à oiseaux, petite mare, ruche pédagogique...et pourquoi pas un poulailler ? En étroite collaboration avec la mairie, les idées fourmillent sur le sujet et les débats citoyens sont riches en classe.

Les objectifs : **sensibilisation à l'environnement local, au patrimoine, à la biodiversité, au compostage, au recyclage des déchets de cantine, la croissance des fleurs et des légumes, apprendre à vivre ensemble et à se détendre.**

Dans ce jardin à **vocation transgénérationnel et collaboratif**, chaque habitant(e), chaque voyageur(se) pourrait venir flâner ou aider... Le temps d'un partage simple.

Fin septembre 2021, vous pourrez retrouver au centre du jardin un mystérieux "refuge" que les enfants imagineront et construiront avec l'artiste Vincent Blesbois dans le cadre **du projet Horizon Sancy**.

Les plus impatients pourront découvrir cette œuvre au détour d'une balade thématique du Sancy Tour n°5 : la "balade au pas de l'âne" - Chambon-sur-Lac - imaginée par la commission Patrimoine.

Afin de soutenir les enfants dans leur projet, l'école lance un **appel à dons** : arrosoirs, pelles à mains, plantoirs, griffes, bêches ... mais aussi graines de fleurs, de légumes, rejet d'arbustes à pollinisateurs, planches, vis, restes de lasure, pinceaux pour fabriquer et décorer des bacs à thèmes ainsi que portes-fenêtres, fenêtres pour un projet de serre bioclimatique.



CONTACT : 04.73.88.68.16
ecole.chambon-sur-lac.63@ac-clermont.fr

Restauration scolaire

A compter d'avril 2021, les enfants scolarisés à l'école primaire de Chambon-sur-Lac bénéficieront du service de restauration scolaire de la cantine de Murol et pourront apprécier les mêmes repas que tous les enfants du R.P.I. Leurs repas ne seront plus produits et livrés par une société extérieure.

En effet, Monsieur Loïc CRUSSON, cuisinier à la maternelle de Murol, produira les repas et les portera à l'école de Chambon. Pour cela, le SIVOM a investi dans un bac de transport prévu à l'export de repas (500€).

Tarifs 2021	Quotient familial	de 0 à 350€	de 351 à 500€	de 501 à 700€	plus de 700€
	Tarifs Maternelle	2,10 €	2,60 €	2,80 €	3,05 €
	Tarifs Primaire	2,10 €	2,60 €	2,95 €	3,20 €

Loi Egalim

Le SIVOM a également formé un groupe de travail afin de s'adapter au mieux à la nouvelle loi Egalim qui favorise les circuits courts et exige 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans tous les restaurants scolaires à compter du 01 janvier 2022.

RPI de Chambon/Murol/St Victor

Ecole maternelle	38 élèves	Petite et Moyenne Section	Mme Sandrine ROMARY
		Moyenne et Grande Section	Mme Séverine AUBOUIN (directrice)
	29 élèves	CP – CE1	Mme Marion VERDE
Ecole primaire	23 élèves	CE1 – CE2	Mme Corinne AUBERTY (directrice)
		CM1 - CM2	Mme Christelle LABOURYERAS (directrice)

Ouverture de la MICRO-CRÈCHE

Le SIVOM de la Vallée Verte de la Couze Chambon (Murol, St Nectaire, Chambon sur Lac et St Victor la Rivière) ouvre le **06/09/2021** une micro-crèche intercommunale de 10 places et un RPE (Relais Petite Enfance) à Murol.

L'équipe de 4 professionnelles qualifiées accueillera les enfants de **2 mois et demi à 3 ans** (possibilités jusqu'à 4 ans hors temps scolaire) à l'ancien « Mille Club » (entièrement rénové), rue de Jassat à Murol.

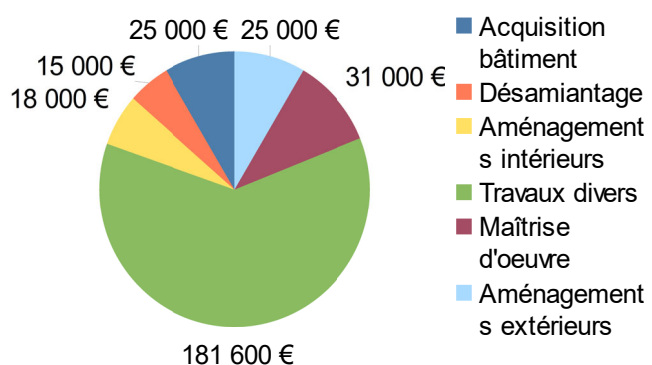
La micro-crèche sera **ouverte à l'année** (possibilités de places à la micro-crèche de St Diéry lors des 5 semaines de fermetures annuelles) du lundi au vendredi de 7h/ 7h30 à 18h30.

La participation des parents (reste à charge) est basée sur les tarifs de la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) grâce aux cofinancements des 4 communes du SIVOM, de la CAF et de la MSA du Puy de Dôme.

Les inscriptions se font auprès de **Groupe Objectifs**, gestionnaire de l'établissement au **04.66.65.31.17** ou **07.86.74.37.44** ou par mail : **objectif.48@wanadoo.fr** ou **of.c.louche@gmail.com**.

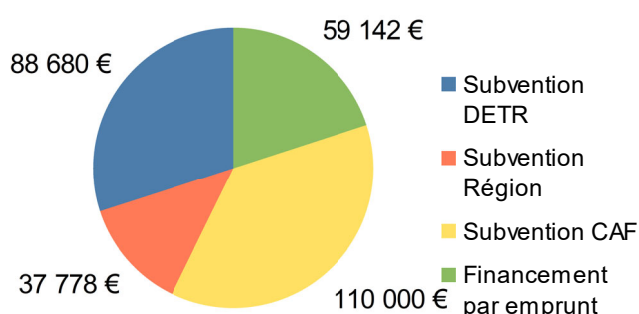
DEPENSES

295 600 €



RECETTES

295 600 €



Accueil de loisirs : les périodes d'ouverture

Vacances scolaires **d'hiver & printemps** (zone A) de 8h00 à 18h00.

Vacances **d'été** du **12 juillet au 20 août** de 8h00 à 18h00.

A l'essai cette année : vacances de Toussaint de 8h00 à 18h00.

Accueil périscolaire : horaires et tarifs

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h00-8h50 / 16h30-19h00

Quotient familial	Inférieur à 500 €	Supérieur à 501 €
Tarifs	1,25 €	1,45 €

Tarif pour chaque séance matin ou soir (indépendamment du temps de présence de l'enfant dans le service)

Inscriptions

Pour les services d'accueil de loisirs, périscolaire et de cantine, il est nécessaire de s'inscrire au préalable en mairie de Murol (04.73.88.60.67).

Informations

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame **Frédérique HEITZ**, secrétaire du SIVOM de La Vallée Verte depuis plusieurs années (**04.73.88.60.67**). Celle-ci a été titularisée en octobre 2020, au terme de son année de stage.

Bilan de l'été 2020

Malgré une situation sanitaire peu propice à la mise en place d'un programme animation, les élus du Chambon, par le biais de la commission animation, ont choisi de maintenir une programmation estivale mettant en avant le territoire du Chambon, son patrimoine et ses acteurs.

L'ingéniosité et la réactivité des prestataires ont contribué à la mise en place d'animations et d'activités dans le respect des règles sanitaires. Ainsi, nous avons eu le plaisir de concourir à une vie de village dynamique et rythmée tout au long de cet été 2020.

Vacanciers et locaux ont pu profiter de beaux spectacles équestres réalisés par les Equestriens du Sancy, une découverte des vestiges du château de Varennes avec l'association Varennes en mouvement, des balades contées sur les plantes ou au fil des étoiles avec le Bureau Montagne et la Ferme de la Palfichade, un spectacle d'Impro avec la troupe Impro'Vergne dans le cadre du Vallée Verte Festival, des marchés d'artisans et de producteurs, des concerts et biens d'autres moments de vie sur la commune. Partage, convivialité et découvertes étaient les maîtres mots d'un bel été ensoleillé.



Marché nocturne



Animation boxe

En route vers 2021

Malgré une situation sanitaire complexe, il est essentiel de garder une dynamique attractive pour la commune du Chambon, c'est pour cela que nous préparons dès à présent un beau programme animation pour la saison estivale 2021 (sous conditions de l'évolution du contexte sanitaire).

Le programme est en cours d'élaboration. Vous pourrez le retrouver bientôt sur le site internet de la commune.

Vous êtes prestataires d'activités, artisans, producteurs... et vous souhaitez proposer de belles animations pour 2021 ? N'hésitez pas à contacter Théo Talandier pour intégrer votre activité au futur programme animations.



theotalandier@gmail.com

Association

"Vallée Verte Festival"

Festival de la Vallée Verte

La commune de Chambon-sur-Lac soutient et accueille le "Saint-Nectaire Vallée Verte Festival" depuis sa première édition en 2017, autour de soirées conviviales alliant préambule, spectacles et bistrot nomade.

En **2020**, l'association "Vallée Verte Festival" a relevé le pari de maintenir le festival en plein air le mardi 18 août. Habitants et touristes sont venus nombreux et fûrent heureux de partager un moment de spectacle de théâtre d'improvisation haut en couleur conduit par les 6 comédiens d'Impro-vergne.

En préambule, Dominique Allios et Pierre Lavina ont permis à une cinquantaine de personnes de découvrir les secrets de l'église du bourg, de la chapelle et l'histoire géologique du secteur.



Le dynamisme et la convivialité du festival relèvent de l'implication d'un groupe de bénévoles de la Vallée Verte. Les habitants de Chambon-sur-lac sont invités à venir rejoindre cette joyeuse équipe pour partager une aventure humaine, des expériences, des savoirs, créer du lien dans la Vallée, s'engager pour la valorisation et la dynamique de notre vallée pleine de richesses et de surprises.

Contact 06.80.08.51.71
snvffestival@gmail.com
[https:// www.saintnectairevalleevertefestival.com/](https://www.saintnectairevalleevertefestival.com/)

En 2021, l'aventure continue !

L'aventure continue en 2021 avec une 5ème édition du festival programmée du 15 au 23 août. La Compagnie des steppes présentera à Chambon-sur-Lac « La marche », comédie en alexandrins avec des chansons, des coups de bâtons, des chevaux farceurs et des loups mystérieux, en partenariat avec le marché de producteurs organisé par la mairie. L'association reviendra à Chambon avec un spectacle hors période estivale dès que les conditions sanitaires le permettront.



Antoine Rabany : les "Barbus Müller"

Depuis quelques années, certaines personnes de notre village ont pris connaissance des travaux de M. Bruno MONTPIED, expert en art brut. Un nommé Antoine Rabany, Zouave et sculpteur, avait créé au village de Chambon-sur-Lac des petites statuettes en taille de pierre appelées maintenant les «Barbus Müller». Un musée de Genève en Suisse les a exposé jusqu'en novembre dernier, et certains de nos administrés ont pu aller visiter cette belle exposition. Des recherches sont en cours pour en savoir plus sur « Rabany », ses origines, ses oeuvres, sa vie et sa généalogie. Les amateurs d'art sont souvent intrigués par le personnage, et nous pourrions peut être trouver des oeuvres d'Antoine pour mettre en valeur notre commune. Affaire à suivre...



La " Commission patrimoine " est ouverte à tous !
N'hésitez pas à y participer.

Agnes Elizabeth Murray

La Commission Culture et Patrimoine travaille, depuis plusieurs mois, sur l'histoire d'une tombe située dans le haut du cimetière.

Cette tombe se distingue par sa simplicité et par son épitaphe (inscription) en langue anglaise. Elle est celle d'Agnes Elizabeth Murray, décédée d'une péritonite à l'âge de 28 ans, le 18 août 1922, alors qu'elle séjournait au Chambon, à l'Hôtel du Lac. La jeune femme, qui était infirmière et qui s'était engagée comme chauffeur d'ambulance pendant la Première Guerre Mondiale, était issue d'une célèbre famille britannique. Son père, Gilbert Murray (1866-1957), fut un grand professeur d'Oxford, spécialiste de la Grèce antique, intellectuel et figure incontournable du monde des arts et des lettres (ami de Shaw, Kipling, Conrad...). Sa mère, Lady Mary, avait une ascendance illustre car elle était fille de George Howard, 9e comte de Carlisle.

L'épitaphe d'Agnes Elizabeth Murray a été gravée dans une plaque calcaire d'Hopton-Wood (Derbyshire) par Eric Gill (1882-1940), sculpteur et graphiste anglais de grande renommée, créateur en particulier de célèbres polices de caractère comme la Gill Sans ou la Perpetua. Suite à de nombreuses recherches et surtout, à plusieurs échanges de mails et courriers échangés avec un des membres de sa famille, le Docteur Alexander Murray, Professeur à l'Université d'Oxford, spécialiste du Moyen Age, l'énigme de la venue de cette jeune aristocrate dans notre commune a été résolue : il s'agirait d'un simple voyage pour raisons personnelles. A ce jour, son portrait reste le dernier élément à découvrir ...

Communauté de communes

Une nouvelle balade thématique au départ du bourg

La Communauté de Communes du Massif du Sancy a lancé un programme communautaire de valorisation patrimoniale du Massif et de qualification de l'offre de randonnée. Il a donné naissance au Sancy Tour et va proposer 24 balades scénarisées et numériques sur le Massif du Sancy.

La commune de Chambon sur Lac pourra profiter de la « Balade au pas de l'âne » longue de 5.7km, au départ du parking du cimetière. Au pas de l'âne à la lyre qui sera votre guide pour cette balade et au fil des panneaux explicatifs et table d'orientation, vous partirez à la découverte du patrimoine naturel et culturel de Chambon-sur-Lac. De nombreux peintres inspirés par les paysages alentours aux vestiges du volcanisme auvergnat, un joli produit randonnée pour comprendre ce territoire !

Descriptif de la balade :

"Bonjour, je suis «l'âne à la lyre». Je vous propose de me suivre pour découvrir le bourg de Chambon-sur-Lac et ses alentours en mettant en lumière les grands artistes qui ont trouvé ici une source d'inspiration à leurs œuvres. Muni de ma lyre, que je porte comme un emblème de mon amour des arts, je vous propose maintenant de marcher dans mes pas !"



Retrouver le parcours de ce nouveau sentier sur le site sancy.com ou sur l'application mobile Sancy Explorer.

Association

Motte castrale féodale de Varennes

L'association recherche des pierres de taille (voir p. 23).

«Varennes
en mouvement»

Chantier d'entretien de l'été 2020

Pendant deux semaines en août 2020, les pionniers Scouts de France du regroupement Aydat-Aubière ont oeuvré sur le site de la motte féodale perchée de Varennes.

Chaque matin, à la fraîche, par groupe de volontaires, sous la conduite de leurs guides et des bénévoles de l'association, ils ont participé à un chantier d'entretien du site et notamment:

- le nettoyage des marches d'accès à la cour haute
- le déblayage de terre accumulée dans la cour haute.



Visites historiques commentées

Gratuit - Sans inscription - A partir de 10 ans (mais ouvert à tous)

Rendez-vous sur place (suivre fléchage orange et noir - "Vestiges de Varennes/ accès pédestre")
Annulation si conditions météorologiques dangereuses : risque d'orage, forts vents...

Quelques dates

Journée du Patrimoine :
dimanche 27 juin 2021 à 15h00

Visites commentées estivales mardi 27 juillet et mardi 03 août 2021 à 10h00.

Journées Européennes du patrimoine :
dimanche 20 septembre 2021 à 15h00

Par
ECOHAB

Réalisations 2019

- Restauration de la tour ronde des Foissettes et de la muraille nord
- Réhabilitation du puits-citerne dans l'ancien rempart



Printemps des cimetières 2021

Partez à la découverte des « jardins de pierre » pour en apprendre davantage sur l'histoire de la commune et de ses personnages marquants, la signification des symboles gravés, le savoir-faire des artisans graveurs et sculpteurs ou la biodiversité présente dans ces espaces de verdure.

C'est aussi l'occasion de bénéficier de la visite commentée d'un monument d'un grand intérêt artistique comme la chapelle romane en forme de rotonde, réplique en modèle réduit de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

L' animation proposée est gratuite, accessible à tous et organisée dans le respect de ces lieux de recueillement.

Prochain **rendez-vous avec Michel Andan**, guide-conférencier et auteur de plusieurs ouvrages sur l'art religieux dans le Puy-de-Dôme :

le samedi 22 mai 2021 à 15h00 dans le cadre du Printemps des cimetières organisé par la fédération Patrimoine-Aurhalpin.

Le Printemps des cimetières

Rendez-vous au cœur des jardins de pierre ...

21/22/23
MAI 2021



<https://vestiges-de-varennes.fr/notre-association/>

Michel Andan
Guide conférencier
Samedi 22 mai 2021
15h00

LE BISTRO VALLEE – Restaurant/bistrot



Hugues Aubry rachète le bar du bourg pour créer un bistrotvintage !

Son projet est de créer un restaurant qu'il souhaite gérer en famille. C'est sa maman, Séverine Dabert, qui sera chef de cuisine. Sa soeur fera également partie de l'équipe. Quant à Hugues, il partagera son temps entre la gestion de son nouvel établissement et la poursuite de son travail dans l'entreprise familiale de TP.

Le jeune homme de 22 ans a commencé les travaux. Son objectif est d'ouvrir en juin. Freiné dans sa progression par certaines contraintes des "bâtiments de France" Hugues est dans l'attente d'une solution acceptable pour pouvoir augmenter sa capacité d'accueil.

Le restaurant mise sur une "petite" carte-ardoise qui sera renouvelée régulièrement et souhaite une cuisine "faite maison" à base de produits locaux.



Pendant les vacances d'été, il sera possible d'acheter des plats à emporter. Le souhait d'Hugues serait également de proposer quelques salades (ou autres) en service continu l'après-midi. Enfin, pendant cette période à forte affluence touristique, le "Bistro Vallée" proposera les petits-déjeuners. Ce projet devrait sans aucun doute contribuer à la revitalisation du bourg.

LE BIG SNACK – Restauration/snacking



Aurélie et Cristopher Bigaroli créent une nouvelle enseigne au bord du lac : le "Big snack"

Trois ans après la reprise du restaurant "La petite plage", le couple concrétise l'ouverture de leur seconde enseigne qui se veut complémentaire de la première, en proposant une cuisine différente et plus simple.

Ils avaient ce projet en tête depuis le début, et c'est en juin dernier que cet établissement

de restauration-snacking a ouvert ses portes. Sur place ou à emporter, les clients peuvent déguster burgers, salades, paninis, sandwichs, etc... à toute heure de la journée.

Comme tous les restaurateurs, ils sont dans l'expectative des levées des contraintes liées au contexte sanitaire. Mais le souhait d'Aurélie et de Cristopher serait d'ouvrir le "Big Snack" de mi-avril à mi-octobre.



Ils réfléchissent aussi à une possible ouverture pendant les vacances de Noël et de février si la clientèle est au rendez-vous. Une équipe dédiée a été recrutée pour la tenue de leur nouvel établissement.

CAMPING DE SERRETTE



Dominique et Philippe Mesnard sont les nouveaux heureux propriétaires du camping de Serrette !

Dès leur première visite, Dominique et Philippe ont été séduits par la beauté du site et surtout par la qualité des installations existantes pour les touristes qu'ils accueillent. La reprise du camping représente pour ce couple une nouvelle vie professionnelle, même s'ils travaillaient auparavant au service de clients.

Malgré leur ouverture dans un contexte sanitaire complexe, l'accueil et la qualité de vie dans la région les ont confortés dans leur choix.

Les nouveaux propriétaires ont entrepris des travaux de rénovation de l'existant et ont construit des hébergements supplémentaires.

Dominique et Philippe proposent aussi un nouveau service original. En effet, ils créent actuellement un espace pour pouvoir accueillir les "compagnons à



quatre pattes" de leurs clients, leur permettant ainsi de visiter librement et sereinement les nombreux sites touristiques de la région.

Le couple a encore plein de nouveaux projets en tête. Ils sont très heureux de pouvoir les concrétiser dans notre belle région touristique et aussi dynamique.

LE BEAU SITE Hôtel-restaurant



C'est avec fierté que Damien Monestier reprend la suite pour la troisième génération !

Laurent et Marie Claire (Alice) Meallet ont fondé l'établissement en 1961 et l'ont exploité jusqu'en 1995. Leur fille Claudine Meallet et Jean Luc Monestier ont continué l'expérience de la bonne table et du bon logis. Affiliés à la chaîne d'hôtellerie familiale « Logis de France » depuis l'ouverture, ils ont tenu le pari de choyer une clientèle fidèle d'années en années et de faire évoluer l'établissement ainsi que son confort.

C'est en février 2020 que Claudine et Jean Luc commencent donc à profiter de leur retraite suite à la reprise par leur fils Damien. Secondé par Julie Larrive, une amie de longue date qui a quitté sa ville natale de Toulouse pour venir s'installer en Auvergne avec son compagnon. Elle occupe le poste d'assistante de direction en assurant le fonctionnement de la partie hôtellerie, tandis que Damien prend le relais du restaurant.



Des travaux de remaniement des espaces ont été réalisés cet hiver. Va s'en suivre la transformation d'une partie des chambres en « appart hôtel » et dans un avenir plus proche, l'installation d'un jacuzzi avec un espace lounge bar café-concert avec vue sur le lac et la vallée de Chaudefour. Cet espace sera ouvert à la clientèle extérieure.

LE GRILLON Hôtel-restaurant



Elodie Gougnot, Benjamin Jonasse et leur petite Jeanne reprennent le flambeau de l'hôtel-restaurant LE GRILLON !

C'est en Corse que vivait et travaillait ce couple d'hôteliers avant leur arrivée sur la commune en novembre 2020. Né à Brioude, Benjamin a grandi à Issoire. A l'âge de 12 ans, il part vivre en Corse avec sa famille. Durant 14 ans, il travaille dans un hôtel 4* sur les falaises de Bonifacio. Bagagiste, réceptionniste puis responsable du service conciergerie, Benjamin a gravi les échelons dans l'hôtellerie touristique de luxe.

Elodie est stéphanoise. En 2013, dans le cadre de ses études de Master en "Management hôtellerie et tourisme", elle part faire un stage en Corse. Elle occupera le poste de "chef de réception" dans un hôtel 3* à Porto-Vecchio.

C'est sur l'île de beauté que le jeune couple se rencontre et que naît leur petite fille Jeanne. Forts d'une solide expérience professionnelle, Elodie et Benjamin ont le souhait de créer leur affaire.



En janvier 2021, c'est chose faite avec l'achat de l'hôtel-restaurant Le Grillon. Pour cette 1ère année, avant d'envisager d'éventuelles évolutions, leur objectif est de faire aussi bien que leurs prédécesseurs qui ont géré l'établissement pendant 40 ans.

LA BONNE HÔTESSE Hôtel-Bar-Restaurant

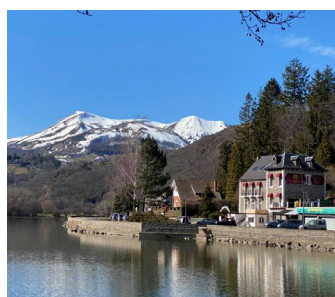


Retour aux sources pour cet établissement et sa nouvelle gérante Margaux Verdier !

Amoureuse de cet établissement depuis toute petite, Margaux Verdier a saisi sa chance lorsqu'elle a appris que les anciens propriétaires souhaitaient vendre. Issue du milieu de la restauration, Margaux ne s'était pourtant pas lancée dans la même voie que ses parents. Après des études dans le domaine de la communication multilingue et la traduction, elle occupa le poste de responsable linguistique du français pour le contrat de traduction externe du

Parlement européen où elle géra une équipe de 200 traducteurs.

C'est en septembre 2020 que la jeune femme de 27 ans opère sa reconversion professionnelle en reprenant l'établissement. Elle a réalisé d'importants travaux avant l'ouverture. Parmi les évolutions, Margaux souhaite relancer le snack-bar qui n'était plus exploité ces dernières années, et côté restauration son objectif est de proposer une cuisine "faite maison" à base de produits frais et locaux.



Pour parfaire son projet, elle constitue petit à petit une équipe à ses côtés et recherche notamment un cuisinier pour la saison estivale. En rebaptisant l'hôtel par son nom d'origine, la gérante entend préserver l'âme du plus vieil établissement du lac tout en le remettant au goût du jour.

Ô 'DETENTE



Charlene Thery

Esthéticienne à domicile

Epilation, soin du visage, gommage, modelage, soin des ongles, maquillage...Charlene propose un panel de prestations à domicile pour votre beauté, détente et bien être !

Charlene a quitté la commune pour faire des études dans le domaine de l'esthétique. Après un CAP puis un Brevet professionnel en alternance, elle a travaillé plusieurs années en institut. C'est en octobre dernier que Charlene et sa petite famille reviennent s'installer au pays.



Riche de son expérience professionnelle passée, c'est l'occasion pour elle de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat. La jeune femme de 26 ans crée et développe "Ô'Détente" son entreprise d'esthétique à domicile.

LA PARENTHÈSE Tabac- Presse-Loto-Librairie



Alexandrine Moreau reprend le tabac-presse au lac et propose de nouveaux services !

A 37 ans, une reconversion professionnelle amène Alexandrine à reprendre le magasin tabac-presse de M. Richard Patrick, qui prenait sa retraite.

Pendant de nombreuses années, Alexandrine fût conseillère agricole dans une agence bancaire.

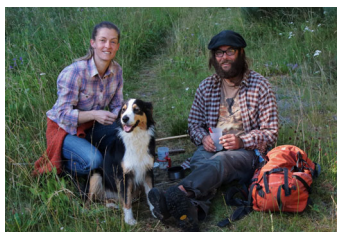
A présent, le bord du lac est devenu "son nouveau bureau" et lui donne l'opportunité de créer un magasin avec des services de proximité dans une ambiance conviviale avec une clientèle locale et touristique.



Les services proposés par La Parenthèse sont :

- tabac, presse,
- espace librairie,
- loto Fdj, cadeaux,
- colis Ups et Amazon,
- cartes de pêche,
- dépôt de pain avec la boulangerie Morillat,
- papeterie sur commandes, etc.

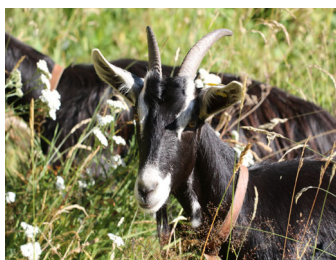
LA CHÈVRERIE des Moneaux



Pauline Bouchereau et Julien Perchat créent une chèvrerie aux Moneaux !

Le couple a découvert le métier dans une chèvrerie à La Grave (Hautes-Alpes) en 2018 où ils passèrent plusieurs mois en immersion à la ferme afin d'acquérir des connaissances de base sur l'élevage mais aussi sur la transformation fromagère. Cette 1ère expérience faite, ils décident alors de se former et d'entrer en parcours

d'installation avec la chambre d'agriculture afin de créer leur exploitation d'une capacité de 50 chèvres. Pauline obtient un Bac Pro agricole. En parallèle, les premières chèvres sont achetées afin de démarrer le cheptel. C'est sur une race locale dite à "petit effectif" que le choix des éleveurs s'est porté : la chèvre "Massif central". L'objectif est de transformer



la totalité de la production en fromages (crotins et tommes) et de les vendre en direct à la ferme. La chèvrerie sera aussi ouverte aux visiteurs. Le troupeau aura le plaisir de défricher les pistes de l'ancienne station de Chambon-des-Neiges. Pauline et Julien attendent avec impatience la construction tout en bois de la future chèvrerie/ fromagerie à Chambon-des-Neiges.

Les ASSOCIATIONS vous informent

Sancy côte organisation

"Sancy Côte Organisation" vous informe que la Course de Côte du Mont-Dore/Chambon sur Lac est inscrite au Championnat de France de la Montagne 2021 et que cette 61^{ème} édition se déroulera les 6/ 7/ 8 août prochain.



L'ACTVV

L'ACTVV présente à l'ensemble de la population tous ses voeux pour 2021.

Nous avons le plaisir de vous informer que la chorale de la Vallée Verte a rejoint l'association. Nous leur souhaitons la bienvenue !

Si vous avez des propositions d'activité, n'hésitez pas à prendre contact avec la présidente Marie-Anne Raynaud qui est à votre écoute. En espérant que le contexte sanitaire s'améliore pour nous permettre de nous réunir prochainement.

Varennnes en mouvement

Dans le cadre de la rénovation des escaliers d'accès à la cour haute du château de Varennes par Avenir insertion courant 2021, l'association **recherche des pierres de taille pour les marches manquantes**.

Information de SOS Animaux Le Broc

Campagne de stérilisation des chats

La campagne de stérilisation des chats de SOS Animaux se déroule du 15 février au 17 avril. Elle a pour objectif de faire bénéficier les personnes ne payant pas d'impôt sur le revenu de tarifs préférentiels pour faire stériliser leurs félins.

Il faut vous renseigner sur les tarifs auprès des cabinets vétérinaires partenaires de Brassac, Saint Germain Lembron et Issoire. Quand votre choix sera fait, vous devrez, soit :

- Venir au refuge un après-midi du lundi au samedi de 14h à 17h avec un certificat de non-imposition.

- Envoyer votre certificat de non-imposition ainsi que votre choix de vétérinaire, le sexe et le nombre de chats à stériliser à l'adresse mail suivante : sosanimauxlebroc@gmail.com

Etant donné la conjoncture sanitaire actuelle nous vous remercions par avance de favoriser l'usage du mail (pour ceux qui n'ont pas de scanner une photo de l'avis de non-imposition est acceptée).

Le refuge vous délivrera un ou plusieurs bons de stérilisation.

La tourte au St Nectaire

Pour 5 personnes :

- 2 pâtes feuilletées rondes
- 1 cuillère à soupe de moutarde de Charroux (ou moutarde à l'ancienne)
- 500 g de St Nectaire
- 1 jaune d'œuf
- Graines de sésame et de pavot



Éplucher le St Nectaire à l'économe puis le trancher en lamelles d'un centimètre d'épaisseur.

Disposer la pâte feuilletée sur une feuille de cuisson. Mettre un coup de pinceau légèrement humide sur les bords .

Étaler une grande cuillère de moutarde à la manière d'une pizza en partant du centre.

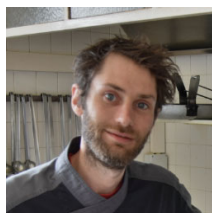
Répartir le St Nectaire par dessus.

Recouvrir de la deuxième pâte feuilletée. Appuyer, puis retourner les bords vers le haut, pincer la pâte tout autour puis creuser un puits au centre d'un centimètre de diamètre .

Badigeonner de dorure au pinceau (sel+jaune d'œuf).

Saupoudrer avec un mélange sésame, pavot et enfourner 45 minutes dans un four à air pulsé à 180°C.

Déguster tiède avec une salade garnie de bâtonnets de carotte, radis, tranches de betterave chiogga et un filet d'huile de noisette pour rappeler le goût du St Nectaire.



Cette recette vous est présentée par Damien Monestier,
Chef de cuisine "Le Beau Site"

Coupon-réponse COMPOSTAGE

Merci de renvoyer le coupon ci-dessous à la mairie

avant le 30/04/21

MAIRIE de Chambon-sur-Lac

Le bourg – 63 790 Chambon/Lac

04.73.88.61.21.21 / chambon@sancy.com

NOM/ Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

S'inscrit pour **participer au compostage collectif** OUI NON

Se propose d'être **référent du composteur collectif** au bourg OUI NON

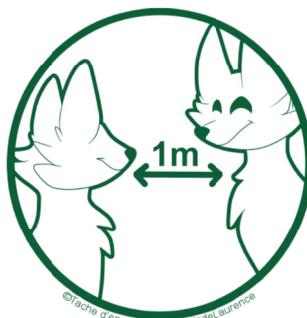
Souhaite **acheter un composteur individuel** OUI NON

Les gestes barrières vous sont rappelés par la "faune locale" !



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Respecter une distance d'au moins 1 m avec les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Éviter de se toucher le visage

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Création originale :

SancyRESORT
Vallée Verte



Les services administratifs de la mairie ont été installés au rez-de-chaussée, dans l'ancienne salle du Conseil.

L'accueil physique et téléphonique est ouvert :

Lundi, mardi, mercredi
Jeudi
Vendredi

9h30-12h00 et 14h00-17h00
9h30-12h00 et 14h00-18h00
9h30-12h00

Le secrétariat est assuré par Madame Aurélia RAYNAUD
Le service comptabilité est assuré par Madame Florence DELAIGUE

Mail : chambon@sancy.com
Site internet : www.chambonsurlac.fr
Fb : Chambon Sur Lac
Tél : 04.73.88.61.21

Chambon, au fil du temps et des saisons ...

